



BP REA

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole
– Apprentissage –



24 mois



Septembre 2026
à Juin 2028



Les Vaseix
St Yrieix



Niveau 4

Principaux débouchés

S'installer comme chef d'exploitation.

Devenir salarié responsable d'atelier en productions animales ou végétales.
Le BP REA est un diplôme de niveau 4 qui confère la capacité professionnelle (accès aux aides à l'installation).

Objectifs visés et évaluables

- Se situer en tant que professionnel,
- Piloter le système de production,
- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème,
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise,
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise,
- Transformer la production animale ou végétale, ou mettre en œuvre une activité ou une prestation de service, ou réaliser les opérations de conduite d'un atelier de production animale ou végétale ou mettre en œuvre des activités en lien avec l'agroéquipement (support défini selon le contexte local).

Conditions du métier

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

Contacts

Un parcours de formation individualisé

La gratuité des frais de formation

Une expérience professionnelle facilitant l'insertion

**Centre Départemental de Formation d'Apprentis Agricoles
de la Haute-Vienne**

Site Les Vaseix
87430 Verneuil sur Vienne
05.55.48.44.30

Site Saint-Yrieix - La Faye
87500 Saint Yrieix la Perche
05.55.08.37.88



Liberté
Égalité
Fraternité



Public ciblé

Pour les jeunes :

- entre 16 et 29* ans

*pas de limite d'âge si reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

Pré-requis

- Etre titulaire, au minimum, d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP).
- Etre signataire d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise agricole d'une durée permettant la complétude de la formation.

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement et à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Inscription à la formation par l'entreprise employant l'apprenti(e), après réalisation d'un positionnement.

Modalités d'alternance

Pour un parcours standard sur 24 mois, alternance entre l'entreprise agricole (de 72 à 74 semaines dont 10 de congés payés) et le centre de formation (30 à 32 semaines soit 1 050 à 1 120 h) selon le site de formation.

Modalités d'adaptation du parcours

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques.

Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques) possible selon la situation, les résultats du positionnement et la validation des (VAA) acquis académiques, la validation des acquis de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).

Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact ».

Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce et/ou de bénéficier d'une mobilité internationale.

Equivalences et passerelles

Pas de liens vers d'autres certifications professionnelles, certifications, habilitations.

Modalités pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance, basée sur l'articulation entre activités menées en entreprise et en centre de formation.
- En centre, formation dispensée en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, mise en situation, études de cas).

Contenus principaux de la formation

Le BP REA est organisé en 7 Unités Capitalisables (UC) :

- 5 UC professionnelles,
- 2 UC d'Adaptation Régionale à l'Emploi (UCARE)

UC professionnelles	Capacités intermédiaires
UC1- Se situer en tant que professionnel	C1.1- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant C1.2- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation
UC2- Piloter le système de production	C2.1- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements C2.2- Gérer le travail
UC3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème	C3.1- Combiner les différentes activités liées aux productions C3.2- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions
UC4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise	C4.1- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers C4.2- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique
UC5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise	C5.1- Commercialiser un produit ou un service C5.2- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

Validation de la formation

Mode de validation	De niveau :	Inscrit au RNCP n° :	Certificateur :	Date d'échéance de l'enregistrement :
Diplômant	4	38093	Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire	01/01/2029

Modalités d'évaluation

Chaque capacité intermédiaire est évaluée indépendamment des autres au travers de différents types de situations professionnelles d'évaluation (SPE), au centre, comme en entreprise :

Le diplôme est délivré dès la validation des 7 Unités Capitalisables.

Passage par blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme : RNCP38093BC01 à RNCP38093BC07

Suite de parcours

Possibilité d'accéder à un autre diplôme de niveau 4 (Certificat de Spécialisation) ou un diplôme de niveau 5 (Brevet de Technicien Supérieur).

Rémunération et modes de financement des frais pédagogiques

Il existe un salaire minimum légal (% du Smic) :

Rémunération de la 1ère année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
27% du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
Rémunération de la 2e année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Cette formation est financée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, avec la prise en charge des frais par l'OPCO (Opérateur de Compétences) de l'employeur, conformément à la législation en vigueur.

Pour consulter nos tarifs, rendez-vous sur notre site internet : <https://cfppa.epl-limoges-nord87.fr/wp-content/uploads/2023/04/Tarification-FPCA-27-03-2023.pdf>

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner et vous fournir une proposition tarifaire personnalisée.

Chiffres clés

Taux (sessions 2023 à 2025 tous sites confondus dispensant la formation)						
Insertion professionnelle à 6 mois	Réussite à l'examen	Satisfaction	Insertion dans le métier visé	Poursuite d'étude	Interruption en cours de formation	Rupture des contrats d'apprentissage
94 %	76%	90 %	91%	31%	10 %	20%

Contacts

Centre de Formation des Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne (CDFAA87)

Site des Vaseix
Les Vaseix
87430 VERNEUIL SUR VIENNE
05.55.48.44.30

Site de Saint Yrieix la Perche
La Faye
87500 Saint Yrieix la Perche
05.55.08.37.88

Développeur de l'apprentissage :

Jahëlle MANEUF
07.83.81.31.72

Jahelle.maneuf@educagri.fr

Coordonnatrice de la formation BP Responsable d'Entreprise Agricole sur le site des Vaseix :

Nadine NOUHAUD et Emilie PELLENARD
Tél : 05 55 48 44 30

Mail : nadine.nouhaud@educagri.fr / emilie.pellenard@educagri.fr

Coordonnatrice de la formation BP Responsable d'Entreprise Agricole sur le site de St Yrieix la Perche :

Cécile Gautier
Tél : 05 55 08 37 88

Mail: cecile.gautier@educagri.fr

Référente administrative : Angélique RESTOUEIX

Tél : 05 55 48 44 30

Mail : angelique.restoueix@educagri.fr

Référente handicap : Charlène ALLONCLE

Tél : 05.55.48.44.30

Mail : charlene.leroy@educagri.fr